

COMMUNE DE LAUSANNE

Comptes de l'exercice 2003

Préavis N° 2004/15

Lausanne, le 22 avril 2004

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre b), de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 100 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2003.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

- 1. Introduction**
 - 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2003**
 - 2.1 Compte de fonctionnement*
 - 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif*
 - 2.3 Bilan général*
 - 3. Conclusion**
-

1. Introduction

Comme nombre d'autres collectivités publiques suisses, Lausanne enregistre une contre-performance marquée dans ses recettes fiscales. Ainsi donc, après des comptes 2002 déjà peu satisfaisants, le bouclage des comptes 2003 fait apparaître une nouvelle et importante aggravation.

En effet, l'excédent des charges du compte de fonctionnement, qui atteignait 32.2 millions lors du vote initial du budget, a été augmenté ensuite à 45.0 millions par les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice. Il s'est encore aggravé de quelque 69 millions de francs pour atteindre 113.8 millions, en raison essentiellement de recettes fiscales à la fois surévaluées et décevantes, qui enregistrent un manco de l'ordre de 85 millions de francs.

C'est en tout premier lieu le produit des impôts sur les personnes morales (- 35.8 millions de francs par rapport au budget et - 2.1 millions vis-à-vis des comptes 2002), ainsi que sur les personnes physiques (- 35.2 millions de francs par rapport au budget et - 6.4 millions vis-à-vis des comptes 2002) qui est à l'origine de cet important écart.

Quant au produit de l'impôt sur les successions et donations, il est également resté très en retrait du budget, soit de 12.7 millions de francs (- 55 %).

Particularités de l'exercice 2003

Les comptes 2003 sont en partie atypiques. En effet, non seulement ils comprennent une taxation fiscale spéciale pour 2001-2002 (brèche fiscale) qui globalement fait perdre 40 millions de francs au Canton et 3.7 millions de francs à la commune de Lausanne, mais les impôts à la source sont perçus sur 9 mois, les impôts sur les droits de mutation, les successions et les gains immobiliers sur 10 mois. De plus, les intérêts moratoires sont restés 1.9 million de francs en dessous des prévisions en raison du caractère particulier de l'exercice 2003 (introduction du système postnumerando) où aucun intérêt de retard n'a couru sur les décomptes des personnes physiques.

Par ailleurs, le Canton a facturé deux années du trafic d'agglomération, ceci pour annuler le retard d'une année existant jusque-là entre le coût de ce trafic et sa facturation.

Globalement, les effets chiffrés des éléments évoqués ci-dessus sont les suivants :

	<i>(en millions de fr.)</i>
• Brèche 2001-2002	- 3.7
• Impôts à la source (9 mois perçus)	- 4.2
• Droits de mutation (10 mois perçus)	- 1.1
• Impôts sur les successions (10 mois perçus)	- 2.1
• Gains immobiliers (10 mois perçus)	- 0.4
• Intérêts moratoires	- 1.9
• Transports d'agglomération (double facturation)	- 3.0
Total	- 16.4

Le déficit, purgé des spécialités 2003, est donc ramené à un peu moins de 100 millions, ce qui reste très préoccupant.

Une grosse inconnue subsiste sur l'impôt perçu des personnes physiques, dont le résultat est manifestement perturbé par l'introduction du système postnumerando. Il est toutefois impossible de dire aujourd'hui le montant de ce qui manque.

S'agissant du compte des investissements, les dépenses nettes se sont élevées à 123.5 millions de francs, montant correspondant pratiquement à celui du budget (123.4 millions).

Quant à l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il se révèle pour la première fois négatif, pour 37.9 millions de francs, alors que l'exercice précédent dégagait encore un modeste autofinancement de 8.7 millions de francs. En d'autres termes, la Ville a dû emprunter des fonds importants pour couvrir ses dépenses du ménage courant.

Compte tenu des dépenses nettes d'investissements, c'est une insuffisance d'autofinancement très importante de 161.3 millions de francs qui apparaît, soit une aggravation de plus de 70 millions de francs par rapport au budget.

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2003 :

COMPTE 2002		BUDGET 2003	COMPTE 2003		ECARTS
		(y c. crédits suppl.)			
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
			CHARGES	REVENUS	
1 350 040 488.10	1 510 880 200	Total des charges	1 486 310 226.95		-24 569 973.05
1 280 061 150.36	1 465 895 500	Total des revenus		1 372 520 218.56	-93 375 281.44
69 979 337.74	44 984 700	Excédent de charges		113 790 008.39	68 805 308.39
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
			DEPENSES	RECETTES	
107 529 002.80	139 598 000	Total des dépenses	142 755 004.78		3 157 004.78
10 160 282.93	16 239 000	Total des recettes		19 288 776.26	3 049 776.26
97 368 719.87	123 359 000	Investissements nets		123 466 228.52	107 228.52
<u>FINANCEMENT</u>					
-97 368 719.87	-123 359 000	Investissements nets	123 466 228.52		107 228.52
90 561 850.06	98 359 000	* Amortissements		100 087 147.25	1 728 147.25
-11 872 498.14	-20 556 200	* Mouvement sur les provisions et fonds de réserve	24 160 496.47		3 604 296.47
-69 979 337.74	-44 984 700	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	113 790 008.39		68 805 308.39
-88 658 705.69	-90 540 900	Insuffisance d'autofinancement		161 329 586.13	70 788 686.13
8 710 014.18	32 818 100	* Autofinancement		-37 863 357.61	-70 681 457.61

2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2003

2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges
Budget initial	1 493 598 500.00	1 461 392 500.00	32 206 000.00
Crédits supplémentaires	17 281 700.00	4 503 000.00	12 778 700.00
Budget final	1 510 880 200.00	1 465 895 500.00	44 984 700.00
Comptes 2003	1 486 310 226.95	1 372 520 218.56	113 790 008.39
Ecart	-24 569 973.05	-93 375 281.44	68 805 308.39
	-1.63%	-6.37%	152.95%

Le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2003 s'établit comme il suit :

	Comptes 2003	Budget 2003 + crédits sup- plémentaires	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1 486 310 226.95	1 510 880 200	-24 569 973.05	-1.63
30 Charges de personnel	436 708 623.80	434 899 500	1 809 123.80	0.42
31 Biens, services et marchandises	386 907 210.16	405 748 900	-18 841 689.84	-4.64
32 Intérêts passifs	80 639 544.74	84 320 000	-3 680 455.26	-4.36
33 Amortissements	108 632 828.13	104 791 400	3 841 428.13	3.67
35 Dédommagements à des collectivités publiques	174 350 399.10	178 761 800	-4 411 400.90	-2.47
36 Subventions accordées	74 288 541.45	76 246 100	-1 957 558.55	-2.57
38 Attributions aux réserves	5 457 900.00	4 153 900	1 304 000.00	31.39
39 Imputations internes	219 325 179.57	221 958 600	-2 633 420.43	-1.19
4 REVENUS	1 372 520 218.56	1 465 895 500	-93 375 281.44	-6.37
40 Impôts	422 798 785.80	508 450 000	-85 651 214.20	-16.85
41 Patentes, concessions	1 718 900.55	2 043 000	-324 099.45	-15.86
42 Revenus des biens	76 991 181.95	56 617 800	20 373 381.95	35.98
43 Taxes, ventes et prestations facturées	585 719 586.08	587 403 800	-1 684 213.92	-0.29
44 Part à des recettes sans affectation	3 566 171.65	4 655 000	-1 088 828.35	-23.39
45 Dédommagements de collectivités publiques	59 065 419.99	58 268 200	797 219.99	1.37
46 Subventions acquises	2 752 221.50	1 789 000	963 221.50	53.84
48 Prélèvements sur les réserves	582 771.47	24 710 100	-24 127 328.53	-97.64
49 Imputations internes	219 325 179.57	221 958 600	-2 633 420.43	-1.19
RESULTAT				
Excédent de charges	113 790 008.39	44 984 700.00	68 805 308.39	152.95

* * *

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

CHARGES**- 24.6 mios****30 Charges de personnel****+ 1.8 mio**

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Comptes 2003	Budget 2003	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	436 708 623.80	434 899 500	1 809 123.80	0.4
Administration générale et finances	38 509 688.15	40 797 700	-2 288 011.85	-5.6
Sécurité publique	103 636 789.30	103 493 200	143 589.30	0.1
Culture, sports, patrimoine	29 623 206.16	30 166 300	-543 093.84	-1.8
Travaux	80 273 993.03	83 583 300	-3 309 306.97	-4.0
Enfance, jeunesse et éducation	62 141 312.76	63 437 300	-1 295 987.24	-2.0
Sécurité sociale et environnement	69 234 763.84	68 746 000	488 763.84	0.7
Services industriels	53 288 870.56	54 675 700	-1 386 829.44	-2.5
Economies salariales	0.00	-10 000 000	10 000 000.00	-100.0

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales anticipées au stade du budget, d'un montant de 10 millions, n'ont pas été entièrement réalisées. Il faut toutefois préciser que le dépassement enregistré résulte, d'une part, d'heures supplémentaires liées à la réunion du G8, comptabilisées par la Sécurité publique pour un montant de l'ordre de 2 millions de francs, mais compensées en recettes par une participation de l'Etat (voir chapitre 45), et, d'autre part, de charges salariales supplémentaires pour 1.2 million de francs au Service social et du travail, excédent partiellement compensé par une participation supplémentaire du seco aux frais de l'Office régional de placement, de 0.8 million environ.

31 Biens, services et marchandises**- 18.8 mios**

	Comptes 2003	Budget 2003	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	12 822 434.37	14 916 800	-2 094 365.63	-14.0
Achat d'eau, d'énergie (sans les SI) et de combustibles	25 793 913.12	25 853 300	-59 386.88	-0.2
Marchandises	15 199 470.19	15 642 500	-443 029.81	-2.8
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	28 141 109.40	29 293 400	-1 152 290.60	-3.9
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	14 552 630.35	15 127 800	-575 169.65	-3.8
Honoraires et prestations de services	54 486 817.41	57 164 800	-2 677 982.59	-4.7
Autres dépenses en biens, services et marchandises	24 731 838.36	25 251 500	-519 661.64	-2.1
Sous-total	175 728 213.20	183 250 100	-7 521 886.80	-4.1
Achats d'énergie des SI	211 178 996.96	222 498 800	-11 319 803.04	-5.1
Total	386 907 210.16	405 748 900	-18 841 689.84	-4.6

C'est dans ce chapitre, où les charges sont proportionnellement les moins liées, que se réalisent habituellement les plus importantes économies. En 2003, l'écart le plus important provient des achats d'énergie des SI, lesquels sont restés 11.3 millions de francs en deçà des prévisions. Cet écart se décompose comme il suit :

(en mios de fr.)

- Achats du Service du gaz (quantité moindre) - 2.8
- Achats d'électricité (prix plus favorables) - 8.4

Abstraction faite des achats d'énergie évoqués ci-dessus, l'on peut constater par ailleurs des économies de l'ordre de 7.5 millions de francs, dont :

(en mios de fr.)

- Achats de fournitures, de compteurs et d'installations aux SI 1.2
- Achats d'énergie à la STEP 0.3
- Entretien des bâtiments 0.7
- Honoraires, études, expertises 0.6
- Affranchissements, téléphone, radio 0.7
- Autres prestations de tiers 1.4

32 Intérêts passifs - 3.7 mios

Les emprunts à long terme effectués au cours de l'exercice 2003, d'un volume total de 380 millions de francs, ont bénéficié des conditions toujours favorables du marché des capitaux, lesquelles se sont révélées sensiblement inférieures à celles prévues au budget. En outre, la dette flottante a pu être financée à des taux encore plus bas, d'où également des économies.

33 Amortissements + 3.8 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2003	2003	fr.	%
	fr.	fr.		
	108 632 828.13	104 791 400	3 841 428.13	3.7
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	6 201 754.56	5 000 000	1 201 754.56	24.0
Autres pertes, défalcatons et moins-values	2 343 926.32	1 432 400	911 526.32	63.6
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	60 822 154.63	59 700 100	1 122 054.63	1.9
Amortissements du patrimoine administratif des SI	39 264 992.62	38 658 900	606 092.62	1.6

Les pertes liées aux recettes d'impôts demeurent à un niveau relativement élevé, avec un dépassement de 1.2 million de francs par rapport au budget.

S'agissant des "autres pertes", il convient de relever le dépassement de 63.6 %, notamment au Groupe sanitaire (+ 0.37 million) et à la Gestion du stationnement (+ 0.287 million - défalcation des macarons impayés).

Quant au dépassement enregistré à la Bourse communale, il provient de l'amortissement non prévu du compte d'attente portant sur les frais d'études relatifs à la 3^{ème} étape de rénovation et d'agrandissement du stade de la Pontaise, projet dont la demande de crédit a été refusée par le Conseil communal.

35 *Dédommagements à des collectivités publiques*

- 4.4 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2003	2003	fr.	%
	fr.	fr.		
	174 350 399.10	178 761 800	-4 411 400.90	-2.5
Compte de régulation EtaCom	79 570 771.30	83 450 000	-3 879 228.70	-4.6
Participation à des entreprises de transports	34 340 905.00	32 000 000	2 340 905.00	7.3
Part aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton	726 514.40	805 700	-79 185.60	-9.8
Participation au déficit de l'Etat de Vaud	6 100 770.00	5 600 000	500 770.00	8.9
Frais de taxation et de perception facturés par l'Etat (impôts)	1 662 816.65	1 865 000	-202 183.35	-10.8
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	5 156 585.70	5 220 500	-63 914.30	-1.2
Facture sociale	45 821 552.00	49 113 600	-3 292 048.00	-6.7
Participation aux mesures actives du travail	343 134.00	262 000	81 134.00	31.0
Autres dédommagements	627 350	445 000	182 350.05	41.0

La contribution nette versée au compte de régulation EtaCom, calculée initialement à raison d'environ 725 francs par habitant, a été ramenée à 687 francs, d'où une économie de l'ordre de 3.9 millions. La baisse de la participation par habitant découle principalement de la renonciation d'inclure dans EtaCom l'activité relative à l'entretien des ports, des rives de lacs et des cours d'eau.

On peut relever par ailleurs que la participation aux entreprises de transports publics urbains a bénéficié d'une ristourne de 1.7 million en correction de l'exercice 2002, ce qui a partiellement compensé le dépassement résultant du rattrapage effectué dans le paiement de notre participation au coût du trafic régional, qui a entraîné le versement dans le même exercice de notre part 2002 et 2003.

Quant au détail de la facture sociale, dont les chiffres sont établis par l'Etat tant au niveau du budget que des comptes, il s'établit comme il suit :

	Comptes	Budget	Ecart
	2003	2003	
	fr.	fr.	fr.
<u>Facture sociale</u>			
Total	45 821 552.00	49 113 600	-3 292 048.00
Enseignement spécialisé	3 832 217.00	3 670 000	162 217.00
PC AVS/AI et LAVAmal	20 617 032.00	20 805 000	-187 968.00
Prévoyance et aides sociales	13 041 450.00	14 280 000	-1 238 550.00
Protection de la jeunesse	4 143 560.00	4 529 000	-385 440.00
Hébergement médico-social	4 187 293.00	5 829 600	-1 642 307.00

Rappelons que c'est à partir de 2002 que la répartition de la facture sociale entre le Canton et les communes a été modifiée, la part communale passant de 33 % à 40 %, cette participation étant augmentée à 45 % en 2003, puis à 50 % dès 2004.

36 Subventions accordées**- 2.0 mios**

	Comptes 2003	Budget 2003	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	74 288 541.45	76 246 100	-1 957 558.55	-2.6
Administration générale et finances	3 145 279.63	3 501 700	-356 420.37	-10.2
Sécurité publique	94 350.00	93 300	1 050.00	1.1
Culture, sports, patrimoine	31 264 066.14	31 607 500	-343 433.86	-1.1
Enfance, jeunesse et éducation	19 190 758.18	19 342 500	-151 741.82	-0.8
Sécurité sociale et environnement	20 034 520.50	21 259 500	-1 224 979.50	-5.8
Services industriels	559 567.00	441 600	117 967.00	26.7

La subvention destinée à l'Université de Lausanne pour la chaire d'honneur de la Ville, budgétisée à 0.22 millions de francs, n'a pas été utilisée. Par ailleurs, le Service des sports enregistre une économie de 0.33 million de francs alors qu'à l'Office du logement (participation aux charges d'intérêts des sociétés immobilières et aides individuelles), les subventions sont restées à 0.85 million de francs des prévisions.

Aux Services industriels, en revanche, la gratuité de l'abonnement au téléseuil pour les personnes à faible revenu exonérées de la taxe TV entraîne une nette progression de la subvention (+ 0.12 million), en relation avec l'augmentation du nombre des ayants-droits.

38 Attributions aux réserves**+ 1.3 mio**

	Comptes 2003	Budget 2003	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	5 457 900.00	4 153 900	1 304 000.00	31.4
Fonds de péréquation des PFO	0.00	28 400	-28 400.00	-100.0
Fonds de régularisation des loyers	0.00	1 000	-1 000.00	-100.0
Fonds du Service des eaux	369 300.00	369 300	0.00	0.0
Fonds des SI	5 088 600.00	3 755 200	1 333 400.00	35.5

Aux PFO, la perte enregistrée en 2003 a entraîné un prélèvement sur le fonds de péréquation et non une attribution comme prévu.

Par ailleurs, aux Services industriels, une attribution non prévue au Fonds de péréquation du gaz, de même que des attributions supplémentaires au Service de l'électricité suite à un bénéfice supérieur aux prévisions, provoquent le dépassement de 1.3 million de francs apparaissant dans le tableau ci-dessus.

39 Imputations internes**- 2.6 mios**

Aux Services industriels, un niveau moyen du patrimoine administratif à amortir moins important que prévu a provoqué un écart de quelque 3 millions de francs sur la facturation interne des intérêts.

REVENUS

- 93.4 mios

40 Impôts

- 85.7 mios

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	Comptes 2003	Budget 2003	Comptes 2002
	fr.	fr.	fr.
Total	422 798 785.80	508 450 000	439 299 264.10
Produit de l'impôt :			
– sur le revenu	262 956 323.15	294 400 000	266 301 601.45
– sur la fortune	34 535 127.90	36 300 000	35 066 823.70
– perçu des étrangers	4 666 274.95	6 500 000	7 008 125.40
– à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	618 180.95	800 000	781 231.15
– sur le bénéfice	53 390 813.15	91 000 000	59 382 877.10
– sur le capital	16 764 163.45	15 000 000	12 884 112.40
– foncier	25 473 079.80	25 500 000	25 245 782.95
– complémentaire sur les immeubles	3 002 262.65	3 000 000	3 345 568.15
Droits de mutation sur les transferts imm.	5 560 860.65	6 500 000	8 093 419.90
Produit de l'impôt :			
– sur les successions et les donations	10 343 038.20	23 000 000	15 579 705.80
– sur les divertissements	5 246 545.95	6 200 000	5 370 066.10
– sur les chiens	242 115.00	250 000	239 950.00

L'exercice 2003 correspond à l'année d'introduction de la *taxation annuelle postnumerando*. Autrement dit, la taxation d'une année donnée (2003) a désormais comme objet les revenus acquis cette même année (2003). L'impôt est réglé par acomptes (9 par an), lesquels font l'objet d'une estimation fondée sur le dernier impôt connu (2002); un décompte final intervient l'année suivante (2004), une fois connus les résultats de la taxation définitive (2003).

Le calcul des acomptes 2003 a été réalisé pour l'ensemble du canton sur la base de l'impôt payé en 2002 (revenus réalisés en 1999 et 2000), majoré de 8 %.

Les *revenus ordinaires* réalisés en 2001 et 2002 n'ont fait l'objet d'aucune taxation (*brèche de calcul*); ce n'est que dans le courant de 2004 que la plupart des revenus 2003 devraient être effectivement taxés. Les acomptes 2004 seront dès lors encore calculés sur la base de l'impôt payé en 2003, majoré de 2 %.

L'impôt sur le **revenu** des personnes physiques enregistre une diminution de 3.3 millions de francs (- 1.3 %) par rapport aux comptes 2002 et de 31.4 millions de francs (- 10.7 %) par rapport au budget établi pour l'exercice 2003. Les principaux éléments d'explication en sont les suivants :

Au moment de l'établissement du budget 2003, le dernier résultat des comptes connu était celui de 2001. Depuis lors, il est apparu que la prise en compte des *revenus et des charges extraordinaires* réalisés au cours de la brèche de calcul (2001 et 2002), a concerné plus de 9'600 contribuables; cet ajustement des taxations est à l'origine d'un manque à gagner, pour Lausanne, de 3.7 millions de francs. Par ailleurs, seul l'équivalent de 80 % du montant des acomptes originaux a été acquitté tel quel par les contribuables. Les derniers 20 % restant ont donné lieu à des modifications d'acomptes à la hausse ou à la baisse, présentées par les contribuables qui le souhaitaient, et enregistrées par l'office d'impôt concerné. Ces modifications ont touché un peu plus de 6'500 contribuables, auxquels s'ajoutent 3'600 assujettis nouveaux (arrivée dans la commune, début d'activité, veuvage, etc.). Les montants finalement comptabilisés démontrent que les demandes de

diminutions d'acomptes ont été largement plus importantes que les demandes d'augmentation. Cependant, le lien avec la taxation définitive et un éventuel solde à payer ne sera effectif qu'une fois la taxation 2003 connue. D'éventuels compléments 2003 seront comptabilisés au cours de l'exercice 2004, voire 2005.

Enfin, *l'impôt à la source* comptabilisé en 2003 (12.6 millions de francs) est inférieur d'un quart à celui de l'année précédente : l'impôt relatif aux salaires versés au cours du dernier trimestre 2003 n'a pas été comptabilisé sous l'exercice 2003. Cela correspond au fait que, pour la première fois en 2003, tous les boucllements comptables des offices d'impôts et des recettes de district ont eu lieu au 31 décembre, en lieu et place du 28 février de l'année suivante.

L'impôt sur le **bénéfice** des personnes morales est inférieur de 6 millions (- 10.1 %) aux comptes de 2002, alors que l'impôt sur le capital enregistre une progression de 3.9 millions de francs (30.1 %). L'impôt sur le bénéfice est en forte régression par rapport à la prévision établie, soit une diminution de 37.6 millions de francs (- 41.3 %). La chute enregistrée, pour la deuxième année consécutive, est à la mesure de l'augmentation exceptionnelle enregistrée au cours de l'exercice 2001, année de référence lors de l'élaboration du budget 2003. Les résultats 2001, particulièrement élevés dans le secteur bancaire et celui des communications notamment, ont été en fort recul au cours de l'exercice 2002. Par ailleurs, des mesures d'organisation de la taxation avaient gonflé artificiellement les recettes de l'exercice 2001, par rapport à celles de 1999 et 2000, entraînant des reports de comptabilisation importants et non maîtrisés d'un exercice comptable à l'autre.

Tout comme celle de l'impôt sur les **successions**, la comptabilisation des **droits de mutation** sur les transferts immobiliers ne compte que dix mois au lieu de douze, tous les boucllements comptables des offices d'impôts et des recettes de district ayant lieu désormais au 31 décembre et non plus au 28 février de l'année suivante. Il demeure utile de rappeler que la grandeur des montants facturés dépend beaucoup plus de l'importance des successions que de leur nombre. Ainsi, en 2001, deux successions représentaient à elles seules la moitié de l'impôt facturé au cours de l'année entière.

42 Revenus des biens

+ 20.4 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2003	2003	fr.	%
	fr.	fr.		
	76 991 181.95	56 617 800	20 373 381.95	36.0
Intérêts	2 241 185.03	4 262 000	-2 020 814.97	-47.4
Revenu des immeubles du patrimoine financier	27 945 575.59	26 882 400	1 063 175.59	4.0
Revenu des biens du patrimoine administratif	24 634 327.28	24 917 900	-283 572.72	-1.1
Autres revenus	22 170 094.05	555 500	21 614 594.05	3891.0

Au Service des impôts, de la caisse et du contentieux, les intérêts moratoires sont restés 1.9 million au-dessous des prévisions en raison du caractère particulier de l'exercice fiscal 2003, où aucun intérêt de retard n'a couru sur les acomptes 2003 des personnes physiques.

Le produit des vignes s'est révélé meilleur que prévu, pour 0.4 million de francs, alors que les loyers perçus par le Service immobilier pour les immeubles du patrimoine financier ont procuré des recettes supplémentaires par rapport au budget pour 0.66 million de francs, suite à l'augmentation du portefeuille des immeubles et à l'adaptation des redevances des droits de superficie.

L'amélioration de l'occupation des parkings-relais n'a pas suffi à compenser les effets de la fermeture du parking du Rôtillon et de la baisse des ventes de macarons, d'où un manque à gagner de 0.8 million de francs par rapport au budget de la Gestion du stationnement.

Aux Services industriels, il convient enfin de signaler, d'une part, que les prélèvements sur la provision pour l'égalisation du résultat de l'électricité, de 20.7 millions de francs, figurent dans le chapitre sous revue (sous la rubrique "Autres revenus"), alors qu'ils avaient été budgétisés sous le chapitre 48 et, d'autre part, que le Service du multimédia enregistre une recette exceptionnelle de 0.7 million de francs, correspondant au remboursement des $\frac{2}{3}$ de la valeur des actions de Boisy TV SA, suite à une réduction du capital-actions.

43 Taxes, ventes et prestations facturées

- 1.7 mio

	Comptes 2003	Budget 2003	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	92 430 301.43	84 173 400	8 256 901.43	9.8
Ventes diverses (sans les ventes d'énergie des SI)	59 761 734.98	59 865 500	-103 765.02	-0.2
Frais facturés à des tiers, remboursements	13 334 997.17	12 470 400	864 597.17	6.9
Amendes	15 136 204.43	15 500 000	-363 795.57	-2.3
Autres contributions	15 416 223.50	17 501 500	-2 085 276.50	-11.9
Sous-total	196 079 461.51	189 510 800	6 568 661.51	3.5
Ventes d'énergie des SI	389 640 124.57	397 893 000	-8 252 875.43	-2.1
	585 719 586.08	587 403 800	-1 684 213.92	-0.3

A l'instar des achats (- 11.3 millions), les ventes d'énergie des SI sont restées globalement inférieures aux prévisions pour environ 8.3 millions de francs, à savoir :

(en mios de fr.)

- Ventes de gaz (budget trop optimiste pour cause de canicule) - 11.4
- Ventes d'énergie-chaleur (en raison de conditions climatiques favorables) - 1.3
- Ventes d'électricité (en progression) 4.2
- Vente de la production d'électricité de l'usine de Lavey 0.4

Les principaux autres écarts enregistrés dans ce chapitre sont les suivants :

(en mio de fr.)

- Prestations du Service immobilier 0.5
- Finances d'entrée dans les installations sportives 0.2
- Prestations du Service du cadastre 0.5
- Taxes liées au traitement des eaux usées 2.1
- Eauservice - taxes de raccordement et prestations diverses 2.3
- Accueil d'enfants 0.4
- Multimédia (téléseau, télécom, internet) 1.0
- Autres prestations des SI 0.6
- Amendes - 0.4
- Facturation des SI aux crédits d'investissements (intérêts et prestations) - 3.8

44 Part à des recettes sans affectation**- 1.1 mio**

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers est restée en deçà des prévisions pour 1.3 million de francs, en raison notamment du fait que les boucllements comptables des offices d'impôts et des recettes de district ont eu lieu au 31 décembre en lieu et place du 28 février de l'année suivante.

45 Dédommagements de collectivités publiques**+ 0.8 mio**

	Comptes 2003	Budget 2003	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	59 065 419.99	58 268 200	797 219.99	1.4
Fonds de péréquation EtaCom	3 301 960.00	4 600 500	-1 298 540.00	-28.2
Participation des collectivités publiques aux charges du Service de secours et d'incendie (SSI)	9 307 917.25	9 532 000	-224 082.75	-2.4
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	1 451 456.05	1 240 000	211 456.05	17.1
Participation des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation	21 031 498.89	21 040 700	-9 201.11	0.0
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	3 372 678.95	3 983 700	-611 021.05	-15.3
Participation cantonale aux charges du Centre social régional (CSR)	6 480 185.15	6 336 200	143 985.15	2.3
Participation des collectivités publiques aux charges de l'Office régional de placement (ORP)	9 245 962.87	8 436 200	809 762.87	9.6
Autres dédommagements	4 873 760.83	3 098 900.00	1 774 860.83	57.3

Les versements du Fonds de péréquation EtaCom n'ont pas atteint le montant escompté, il en résulte un manco de 1.3 million de francs.

Relevons, en outre, que les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des autres collectivités publiques de 0.6 million de francs.

Ainsi que déjà relevé au chapitre des charges de personnel, l'accroissement des dépenses de l'ORP a entraîné une participation accrue de la part du seco pour 0.8 million de francs.

Quant au boni enregistré dans la rubrique "Autres dédommagements", il s'explique par l'enregistrement de revenus supplémentaires pour quelque 2.5 millions de francs au Corps de police suite au versement, par l'Etat de Vaud, d'une participation forfaitaire pour l'opération Strada 2003 et d'un acompte correspondant au 60 % des heures supplémentaires effectuées durant le sommet du G8. En outre, un transitoire a été comptabilisé pour la participation réclamée par la Commune pour le solde desdites heures supplémentaires.

46 Subventions acquises**+ 1.0 mio**

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2003	2003	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
	2 752 221.50	1 789 000	963 221.50	53.8
Subventions cantonales et fédérales pour les forêts	1 614 018.65	900 000	714 018.65	79.3
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	234 780.15	450 000	-215 219.85	-47.8
Subventions cantonales pour les activités sociales et sanitaires	497 083.60	264 200	232 883.60	88.1
Autres subventions	406 339.10	174 800	231 539.10	132.5

Dans le secteur des forêts, des subventions extraordinaires liées aux coups de vent et aux bostryches ont été perçues, d'où un supplément de 0.7 million de francs.

A eauservice, l'ECA a versé des subventions non prévues de 0.2 million de francs, montant compensant le manco constaté au Service de secours et d'incendie.

Enfin, dans le secteur des activités sociales et sanitaires, un supplément de revenus de 0.2 million de francs a été enregistré suite à la participation de l'Etat aux charges (50 %) de la structure d'accueil pour sans abri dans les locaux de la Protection civile de la Vallée de la Jeunesse et à l'augmentation de la participation cantonale aux charges d'exploitation de la Marmotte.

48 Prélèvements sur les réserves**- 24.1 mios**

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2003	2003	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
	582 771.47	24 710 100	-24 127 328.53	-97.6
Fonds de péréquation des PFO	57 954.19	0	57 954.19	
Fonds de régularisation des loyers	9 687.50	1 000	8 687.50	868.8
Fonds de péréquation de la STEP	380 824.28	3 882 100	-3 501 275.72	-90.2
Fonds des SI	134 305.50	20 827 000	-20 692 694.50	-99.4

Ainsi que relevé plus haut, les Pompes funèbres officielles ont enregistré pour la première fois depuis longtemps un déficit, lequel a dès lors nécessité un recours au Fonds de péréquation.

Par ailleurs, un produit des taxes liées à l'épuration des eaux sensiblement supérieur au montant budgétisé, combiné avec des économies de charges, ont permis une sollicitation notablement moindre du Fonds de péréquation.

Aux Services industriels, les prélèvements prévus dans ce chapitre pour 20.7 millions de francs ont été finalement effectués dans le chapitre 42, ainsi que relevé plus haut.

2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	122 943 950.69	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	6 045 346.96	
Marchandises et approvisionnements (augmentation du stock)	125 218.16	
Prêts et participations permanentes	12 964 877.80	
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	675 611.17	
Subventions et recettes pour investissements		19 164 834.31
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		123 941.95
Investissements nets		123 466 228.52
	142 755 004.78	142 755 004.78
FINANCEMENT		
Investissements nets	123 466 228.52	
Amortissement du patrimoine administratif		100 087 147.25
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	113 790 008.39	
Diminution des provisions, fonds de réserve et d'égalisation des résultats	24 160 496.47	
Insuffisance d'autofinancement		161 329 586.13
	261 416 733.38	261 416 733.38

Les dépenses nettes d'investissements 2003 se sont établies à 123.5 millions de francs, soit pratiquement le chiffre prévu au budget (123.4 millions).

S'agissant de l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il se révèle pour la première fois négatif, pour 37.9 millions de francs, alors que l'exercice précédent dégageait encore un modeste autofinancement de 8.7 millions de francs. En d'autres termes, la Ville a dû emprunter des fonds importants pour couvrir ses dépenses du ménage courant.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2003 :

	Dépenses 2003	Tranche annuelle budgétisée
	<i>(en mios de francs)</i>	
<u>Administration et finances</u>		
Rénovation des infrastructures micro-informatiques et mise en oeuvre d'un système de stockage des données	5.8	7.0
<u>Sécurité publique</u>		
Nouvelle centrale d'alarme et d'engagement du Corps de police	2.9	5.5
<u>Culture, sports, patrimoine</u>		
Entretien courant et importants travaux de rénovations de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif	4.3	3.5
Acquisition de l'immeuble sis à la rue de l'Ale 43 et place Chauderon 4	14.1	0.0
Acquisition de l'immeuble de Figuiers 28 pour le déménagement du Service de la circulation	2.8	0.0

Travaux

Entretien et amélioration des collecteurs d'eaux usées	2.8	2.6
Entretien et amélioration de diverses installations de la STEP	6.3	8.0
Remplacement des moyens de production d'eau à Lutry	2.0	1.3
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	5.2	4.2
Assainissement du réseau d'eau, de stations de pompage et d'équipements de réservoirs	1.6	2.5

Enfance, jeunesse et éducation

Extension et transformation du collège d'Entre-Bois	10.9	10.0
Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires	6.0	3.7
Création et transformation de locaux scolaires pour la rentrée 2003	3.0	3.5

Sécurité sociale et environnement

Remplacement des serres et réfections diverses à l'Etablissement horticole de la Bourdonnette	1.7	2.0
---	-----	-----

Services industriels

Remplacements et extensions ordinaires	14.6	14.7
Construction d'une chaufferie à Malley	1.9	0.8
Restructuration partielle des réseaux à haute tension (50 kV et 125 kV)	4.3	4.0

—

2.3 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

ACTIF

112 Impôts à encaisser *fr.* **190 736 394.57**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2003 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2003 mais non encore encaissés au 31 décembre 2003.

115 Débiteurs *fr.* **101 809 725.71**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2003.

123 Immeubles *fr.* **316 190 899.27**

L'augmentation de ce poste par rapport à 2002 (de 14.6 millions environ) résulte, d'une part, des travaux à plus-values effectués principalement sur les immeubles Ale 2 (0.5 million), Ferme de Béthusy (1 million), Haldimand 3/Arlaud 2 (2.2 millions), Grand-Pré 3-5 (9.4 millions) et Usine-à-gaz 10 (0.3 million) et, d'autre part, par des acquisitions pour 1.7 million de francs, essentiellement les immeubles Tunnel 12 et 14 acquis de l'Etat de Vaud. Ce poste a par ailleurs été diminué pour 0.5 million environ, suite essentiellement à un transfert au patrimoine administratif et à diverses ventes de peu d'importance.

13 Actifs transitoires **fr. 28 248 384.88**

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, de même que certaines prestations à facturer.

Patrimoine administratif **fr. 961 340 366.97**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 ^{er} janvier 2003		929 646
Investissements bruts		142 755
		1 072 401
dont à déduire :		
– Recettes d'investissements	19 289	
– Amortissements	100 087	119 376
		953 025
Prélèvement sur les provisions pour insuffisances d'amortissement et pour risques de pertes sur titres		8 315
Solde au 31 décembre 2003		961 340

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

• **14 Investissements du patrimoine administratif** **fr. 874 879 396.76**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

Voici, à titre indicatif les éléments constitutifs des investissements des SI, qui constituent la partie prépondérante de ce chapitre (en millions de francs) :

Installations des Services généraux (immeubles administratifs, MAGESI)		41.0
Installations du Service du gaz		102.2
Installations du Service du chauffage à distance		6.1
Installations du Service de l'électricité		424.0
Antenne urbaine, télécom, Internet		p.m.

• **15 Prêts et participations permanentes** **fr. 73 283 908.41**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, des Services industriels (voir détail dans l'annexe au bilan).

La hausse constatée dans ce chapitre provient principalement de l'acquisitions d'actions CVE (4.8 millions de francs) par les SI.

• **16 Subventions d'investissements** **fr. 1 153 139.20**

Ces subventions ont été allouées principalement pour les constructions ou les rénovations des églises, des abris de protection civile et des équipements gériatriques.

• **17 Autres dépenses à amortir** *fr.* 12 023 922.60

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 "Investissements" ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

• **18 Avance à financement de la gestion du stationnement** *fr.* 22 448 194.57

Cette rubrique mémorise les résultats d'exploitation du centre de charges 2601 "Gestion du stationnement", avec contrepartie au passif sous chiffre 283. L'augmentation de ce poste (2.3 millions de francs) correspond donc à l'excédent de charges enregistré en 2003.

19 Découvert *fr.* 904 368 136.68

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 ^{er} janvier 2003	790 578
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2003	113 790
Etat au 31 décembre 2003	<u>904 368</u>

PASSIF

21 Dettes à court terme *fr.* 142 700 000.00

Le niveau de la dette flottante s'est fortement accru, suite notamment au remboursement en fin d'année d'un emprunt public de 90 millions de francs. Le volume de la trésorerie à court terme a été ramené à une cote plus basse à fin mars 2004, suite à une consolidation de 150 millions de francs par le biais d'une émission publique.

22 Dettes à moyen et à long termes *fr.* 2 056 000 000.00

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2003, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
Emprunts effectués			
Emprunt public	150 000 000	2.500	2003 - 2012
Emprunt privé	80 000 000	2.720	2003 - 2013
Emprunt public	150 000 000	3.000	2003 - 2012
Total	<u>380 000 000</u>		
Remboursements			
Emprunt public (dénonc. anticipée)	150 000 000	5.500	1993 - 2005
Caisse de pensions	10 000 000	5.125	1995 - 2003
Emprunt public	80 000 000	6.500	1992 - 2003
Emprunt public (à option)	90 000 000	2.500	1993 - 2003
Total	<u>330 000 000</u>		
Augmentation des emprunts consolidés	50 000 000		

232 Fondations	fr.	3 013 637.68
233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique	fr.	22 836 535.29

Les disponibilités de cinq fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt. Le détail de ces fondations et fonds spéciaux figure dans l'annexe au bilan ci-après.

24 Provisions	fr.	82 911 463.15
----------------------	------------	----------------------

La forte diminution enregistrée sous cette rubrique résulte des prélèvements effectués par le SEL sur la provision pour égalisation des résultats du Service de l'électricité 20.7 millions de francs (voir compte de fonctionnement, chapitre 42).

25 Passifs transitoires	fr.	62 732 718.34
--------------------------------	------------	----------------------

Pour l'essentiel, cette rubrique est constituée des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2003.

28 Fonds de renouvellement et réserves	fr.	51 261 738.30
---	------------	----------------------

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après.

5. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2004/15 de la Municipalité, du 22 avril 2004;

où le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver les comptes de 2003 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2004/15, du 22 avril 2004.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

François Pasche

Annexes : bilan général
annexe au bilan

BILAN GENERAL

	2003	2002
1 ACTIF	2 546 620 351.51	2 395 932 940.74
Patrimoine financier	656 120 313.16	653 260 207.18
10 Disponibilités	18 525 912.13	11 061 313.29
100 Caisse	469 830.45	463 815.55
101 Chèques postaux	9 670 419.32	10 369 193.66
102 Banques	8 385 662.36	228 304.08
11 Avoirs	292 546 120.28	317 149 026.48
112 Impôts à encaisser	190 736 394.57	217 334 532.09
115 Débiteurs	101 809 725.71	99 814 494.39
12 Placements	316 799 895.87	302 244 067.35
120 Titres	604 209.50	604 209.50
122 Prêts	4 787.10	4 782.20
123 Immeubles	316 190 899.27	301 635 075.65
13 Actifs transitoires	28 248 384.88	22 805 800.06
Patrimoine administratif	961 340 366.97	929 646 410.70
14 Investissements	874 879 396.76	844 319 036.64
140 Terrains	6 921 439.10	6 494 001.65
141 Ouvrages de génie civil	758 595 123.11	767 827 980.09
143 Bâtiments	237 341 143.31	208 688 811.30
145 Forêts	13 005 499.00	13 005 499.00
146 Véhicules, machines et matériel	19 454 365.87	22 207 920.29
147 Marchandises et approvisionnements	10 107 449.18	9 982 231.02
149 Autres biens	37 844 279.07	30 315 495.17
Provision pour insuffisance d'amortissement	-208 389 901.88	-214 202 901.88
15 Prêts et participations permanentes	73 283 908.41	69 422 413.26
Prêts et participations permanentes	82 782 033.41	81 422 413.26
Provision pour risques de pertes sur titres	-9 498 125.00	-12 000 000.00
16 Subventions d'investissements	1 153 139.20	2 359 926.47
17 Autres dépenses à amortir	12 023 922.60	13 545 034.33
18 AVANCE A FINANCEMENT DE LA GESTION DU STATIONNEMENT	24 791 534.70	22 448 194.57
19 DECOUVERT	904 368 136.68	790 578 128.29

		2003	2002
2	PASSIF	2 546 620 351.51	2 395 932 940.74
	Engagements	2 470 567 078.51	2 327 098 136.40
20	Engagements courants	100 372 724.05	93 491 569.71
200	Créanciers	89 896 188.47	79 916 673.60
206	Comptes courants créanciers	5 156 128.49	3 741 873.75
209	Autres engagements courants	5 320 407.09	9 833 022.36
21	Dettes à court terme	142 700 000.00	39 500 000.00
210	Banques	142 700 000.00	39 500 000.00
22	Dettes à moyen et à long termes	2 056 000 000.00	2 006 000 000.00
221	Emprunts à moyen et à long termes	1 151 000 000.00	1 081 000 000.00
223	Emprunts par obligations	905 000 000.00	925 000 000.00
23	Engagements envers des entités particulières	25 850 172.97	24 419 860.88
232	Fondations	3 013 637.68	2 918 662.11
233	Fonds spéciaux sans personnalité juridique	22 836 535.29	21 501 198.77
24	Provisions	82 911 463.15	103 157 370.86
240	Provision pour risques de pertes sur débiteurs	36 000 000.00	36 000 000.00
241	Provision pour risques non assurés	1 332 213.15	857 370.86
243	Provision pour l'égalisation du résultat de l'électricité	45 579 250.00	66 300 000.00
25	Passifs transitoires	62 732 718.34	60 529 334.95
28	PROVISIONS ET FONDS DE RENOUVELLEMENT	51 261 738.30	46 386 609.77
283	CONTREPARTIE AVANCE A FINANCEMENT DE LA GESTION DU STATIONNEMENT	24 791 534.70	22 448 194.57

ANNEXE AU BILAN

	31.12.2003	31.12.2002
--	------------	------------

112 IMPOTS A ENCAISSER	190 736 394.57	217 334 532.09
-------------------------------	-----------------------	-----------------------

Selon une estimation de l'Administration cantonale des impôts, le risque de pertes sur ce poste est de l'ordre de 21.4 millions de francs. Ce risque est entièrement couvert par la provision de 36 millions de francs figurant au passif du bilan

	Valeur nom.	Nbre titres	31.12.2003	31.12.2002
		31.12.2003		

120 TITRES			604 209.50	604 209.50
-------------------	--	--	-------------------	-------------------

<i>Actions</i>			604 209.50	604 209.50
Banque Cantonale Vaudoise	62.50	861	68 880.00	68 880.00
La Vidynette A SA	50.00	2 735	510 079.50	510 079.50
Le Geai SA	50.00	425	21 250.00	21 250.00
Logis Familial SA	250.00	16	4 000.00	4 000.00

	31.12.2003	31.12.2002
--	------------	------------

122 PRETS		4 787.10	4 782.20
BCV – cash management		4 787.10	4 782.20

	31.12.2003	31.12.2002
--	------------	------------

123 IMMEUBLES		316 190 899.27	301 635 075.65
----------------------	--	-----------------------	-----------------------

Bâtiments locatifs *			179 306 269.70	172 978 538.75
Travaux en cours			13 997 098.92	5 499 383.95
Domaines agricoles			3 722 100.00	3 722 100.00
Vignobles			5 549 000.00	5 549 000.00
Terrains			79 649 242.65	79 888 864.95
Droits de superficie			33 967 188.00	33 997 188.00

* Valeur ECA à l'indice 110 à fin 2003 : fr. 519 926 984.-

	Valeur nom.	Nbre titres 31.12.2003	31.12.2003	31.12.2002
15 PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES			82 782 033.41	81 422 413.26
Bourse communale				
Parts sociales			1 087 309.00	1 087 310.00
Association forestières vaudoise et du Bas-Valais	250.00	60	0.00	0.00
Boipac, société coopérative	25.00	4 000	0.00	0.00
Bureau vaudois d'adresses, Lausanne	100.00	0	0.00	1.00
Compagnie du train à vapeur de la Vallée de Joux	100.00	5	0.00	0.00
Coopérative vaudoise de cautionnement (CVCH)	10.00	300	1.00	1.00
Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	10.00	850	1.00	1.00
Fédération vaudoise des sociétés d'agriculture et de viticulture (FVAV)	100.00	31	1.00	1.00
Fondation du Musée de la vigne et du vin	100.00	10	1.00	1.00
Fondation Feriendorf Fiesch	500.00	40	1.00	1.00
Fondation pour la location – propriété Locasa Vaud	20 000.00	1	0.00	0.00
La Maison ouvrière, Lausanne	100.00	223	22 300.00	22 300.00
Logacop	100.00	10	1.00	1.00
Office des vins vaudois Lausanne	10 000.00	1	0.00	0.00
Office du tourisme de Château-d'Oex	250.00	3	0.00	0.00
Office vaudois de cautionnement hypothécaire	10.00	60	1.00	1.00
Piscine du Berceau, Château d'Oex	250.00	3	1.00	1.00
Société coopérative Cité-Derrière	500.00	50	0.00	0.00
Société coopérative COLOSA	100.00	10 500	1 050 000.00	1 050 000.00
Société coopérative d'habitation, Lausanne	300.00	50	15 000.00	15 000.00
Société coopérative d'habitation La Concorde	500.00	30	0.00	0.00
Société de l'Asile du Marchairuz	75.00	60	0.00	0.00
Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise	100.00	200	1.00	1.00
Sodefor II	5 000.00	15	0.00	0.00
Actions			3 093 600.70	3 848 502.70
Centre intercommunal de glace de Malley	500.00	21	0.00	0.00
Centre intercommunal de glace de Malley, actions privilégiées	100.00	3 000	0.00	0.00
CGN ordinaires	100.00	10	1.00	1.00
CGN privilégiées A	100.00	10 322	1.00	1.00
CN Serpentine SA	1 000.00	10	0.00	0.00
Compagnie du chemin de fer Lausanne- Echallens-Bercher	250.00	677	1.00	1.00
Cridec SA	1 000.00	500	0.00	0.00

	Valeur nom.	Nbre titres	31.12.2003	31.12.2002
		31.12.2003		
15 PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (SUITE)				
Bourse communale (suite)				
<i>Actions (suite)</i>				
Gedrel SA	30.00	2 331	2 797 200.00	3 496 500.00
Glacier 3000 - Région Les Diablerets- Gstaad SA	10.00	1 000	20 486.70	40 886.70
Globaz SA	100.00	196	48 800.00	84 000.00
Heliswiss, hélicoptère suisse SA	500.00	60	1.00	1.00
ISDS Oulens SA	1 000.00	20	0.00	0.00
Jeunotel	1 000.00	150	0.00	0.00
LO Holding Lausanne-Ouchy SA	100.00	200	20 000.00	20 000.00
Logis familial SA	250.00	16	0.00	0.00
Maison du sport international SA	1 000.00	50	0.00	0.00
Matterhorn Gotthard Verkehrs AG, Brigue	75.00	60	1.00	1.00
Métro Lausanne-Ouchy SA, capital - actions	1 000.00	50	0.00	0.00
Port franc et entrepôts de Lausanne - Chavornay SA (PESA)	1 000.00	10	1.00	1.00
Remontées mécaniques de Château-d'Oex	10.00	3 000	0.00	2.00
SI Conservatoire Lausanne SA	1 000.00	500	1.00	1.00
SI EJMA Lausanne SA	1 000.00	37	0.00	0.00
Société de construction Lausanne	500.00	100	50 000.00	50 000.00
Société des TL – nouvelles	250.00	975	0.00	0.00
Société des TL – ordinaires	250.00	2 548	1.00	1.00
Société des TL – privilégiées	250.00	1 095	0.00	0.00
Société du Tunnel du Grand-Saint- Bernard	500.00	3 300	1.00	1.00
Société foncière Bâtir A SA – actions ordinaires	250.00	508	127 000.00	127 000.00
Société foncière Bâtir A SA – actions privilégiées	100.00	301	30 100.00	30 100.00
Sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld SA	10.00	140	1.00	1.00
Swissmetro	50.00	12	1.00	1.00
Télé-Villars-Gryon SA	50.00	100	0.00	0.00
Terminal Combiné Chavornay SA (TERCO)	100.00	200	0.00	0.00
Transhelvetica SA	1 000.00	150	1.00	1.00
Transports publics du Chablais SA, Aigle	10.00	19	1.00	1.00
Travys - Transports Vallée-de-Joux - Yverdon-les-Bains - Ste-Croix SA	10.00	312	1.00	1.00
TSOL, société du tramway du sud-ouest Lausannois SA	1 000.00	13 380	0.00	0.00
Prêts hypothécaires			31 654.00	31 654.00
Association du Foyer de la Maison des jeunes (sans intérêts ni amortissement)	610 000.00		1.00	1.00

	Valeur nom.	Nbre titres 31.12.2003	31.12.2003	31.12.2002
15 PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (SUITE)				
Bourse communale (suite)				
<i>Prêts hypothécaires (suite)</i>				
Caisse-association bétail bovin des Râpes, II ^{ème} rang (sans intérêts)	5 500.00		1.00	1.00
Fondation de l'Hôpital de l'Enfance (sans intérêts ni amortissement)	500 000.00		1.00	1.00
Fondation des constructions paroissiales catholiques (sans intérêts ni amortis- sement)	100 000.00		1.00	1.00
Fondation Dr Adolphe Combe (sans in- térêts ni amortissement)	800 000.00		1.00	1.00
Fondation Renée Delafontaine (sans in- térêts ni amortissement)	150 000.00		1.00	1.00
Fondation vaudoise en faveur des han- dicapés mentaux (sans intérêts ni amortissement)	1 056 000.00		1.00	1.00
Foyer du Servan, III ^{ème} rang (sans intérêts ni amortissement)	50 000.00		1.00	1.00
La Maison familiale, III ^{ème} rang (sans intérêts)	112 896.00		31 644.00	31 644.00
Paroisse catholique du Saint-Esprit (sans intérêts ni amortissement)	100 000.00		1.00	1.00
Société coopérative Les Ateliers pour handicapés	280 000.00		1.00	1.00
<i>Capital de fondations</i>			24 310 003.00	25 930 003.00
Comptoir Suisse – Fonds droit privé	33 000 000.00		24 000 000.00	25 500 000.00
Fondation de l'Orchestre de Chambre de Lausanne	50 000.00		0.00	0.00
Fondation du Théâtre municipal	50 000.00		1.00	1.00
Fondation Lausannoise pour la Construc- tion de Logements (FLCL)	20 000.00		1.00	1.00
Fondation pour l'art dramatique (CDL)	50 000.00		1.00	1.00
Fondation du Centre mondial du cyclisme	500 000.00		300 000.00	400 000.00
Fondation du Centre de formation omnis- ports	50 000.00		10 000.00	30 000.00
Fondation du Centre œcuménique de Bois-Gentil	25 000.00		0.00	0.00
<i>Prêts</i>			18 813 178.71	18 979 605.56
COLOSA – rte A.-Fauquez/ch. des Bégonias (sans intérêts)			0.00	0.00
COLOSA – rte A.-Fauquez/ch. des Bégonias			504 000.00	504 000.00
Compagnie générale de Navigation			1.00	1.00
Fondation Cités Val-Paisible et Val-Fleuri – Clochette 22, 34			1 676 000.00	1 676 000.00
Fondation Daniel et Liliane Courvoisier			50 000.00	55 000.00

	Valeur nom.	Nbre titres	31.12.2003	31.12.2002
		31.12.2003		
15 PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES (SUITE)				
Bourse communale (suite)				
<i>Prêts (suite)</i>				
Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL) – Boveresses			2 093 188.75	2 102 239.25
Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL) – La Bourdonnette			5 810 874.16	6 013 544.56
Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL) – St-Roch			308 120.85	312 670.30
Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL) – Florency			644 850.20	647 992.00
Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL) – Prélaz			1 714 708.00	1 656 722.70
Fondation Pro Habitat – av. du Grey			0.00	0.00
Fondation Pro Habitat – rue de la Borde			0.00	0.00
Jeunotel SA			0.00	0.00
LOGACOP – ch. du Petit-Flon (sans intérêts)			0.00	0.00
LOGACOP – ch. du Petit-Flon			440 000.00	440 000.00
LOGACOP – rte du Châtelard 30-32			400 000.00	400 000.00
Méto Lausanne-Ouchy SA			5 171 435.75	5 171 435.75
Services industriels				
<i>Participations permanentes</i>			35 446 288.00	31 545 338.00
Association suisse de l'industrie gazière, Zurich (parts libérées à 60 %)	3 000.00	14	0.00	0.00
Association des industries vaudoises	100.00	1	0.00	0.00
Batsol SA	1 000.00	39	0.00	0.00
Boisy TV SA	1 000.00	501	0.00	450 200.00
Compagnie vaudoise d'électricité SA, Morges	25.00	10 693	4 831 150.00	50 000.00
DigiTV SA	1 000.00	100	0.00	0.00
EOS Holding	100.00	338 950	25 990 938.00	26 270 938.00
Forces motrices de l'Aboyeu	1 000.00	100	100 000.00	100 000.00
Forces motrices Hongrin-Léman SA	10 000.00	450	0.00	0.00
Gaznat	1 000.00	4 674	4 245 000.00	4 245 000.00
Swissmetro (part sur le dépôt collectif géré par l'OFEL)	1 000.00	25	0.00	0.00
Urbatel – Capital risque télé-réseau (solde à amortir)			279 200.00	429 200.00

	31.12.2003	31.12.2002
21 DETTES A COURT TERME	142 700 000.00	39 500 000.00
Banques	20 000 000.00	1 000 000.00
Caisse de pensions du personnel communal	10 700 000.00	28 500 000.00
Autres	112 000 000.00	10 000 000.00

	31.12.2003	31.12.2002
22 DETTES A MOYEN ET A LONG TERMES	2 056 000 000.00	2 006 000 000.00
221 Emprunts à moyen et à long termes	1 151 000 000.00	1 081 000 000.00
<i>Emprunts auprès de la SUVA</i>	<i>55 000 000.00</i>	<i>55 000 000.00</i>
4.5000 % 1996-2006	10 000 000.00	10 000 000.00
4.3750 % 1996-2006	10 000 000.00	10 000 000.00
3.5000 % 1997-2004	10 000 000.00	10 000 000.00
4.0000 % 1997-2007	5 000 000.00	5 000 000.00
3.3750 % 1998-2006	10 000 000.00	10 000 000.00
3.2500 % 1999-2009	10 000 000.00	10 000 000.00
<i>Emprunts auprès de l'AVS</i>	<i>36 000 000.00</i>	<i>36 000 000.00</i>
5.5000 % 1994-2004	6 000 000.00	6 000 000.00
5.0000 % 1995-2005	10 000 000.00	10 000 000.00
4.7500 % 1996-2006	10 000 000.00	10 000 000.00
4.6250 % 1996-2005	10 000 000.00	10 000 000.00
<i>Emprunts auprès de la Caisse de pensions du personnel communal</i>	<i>10 000 000.00</i>	<i>20 000 000.00</i>
5.1250 % 1995-2003	0.00	10 000 000.00
4.6250 % 1996-2006	10 000 000.00	10 000 000.00
<i>Emprunts auprès des compagnies d'assurances</i>	<i>155 000 000.00</i>	<i>155 000 000.00</i>
4.0000 % 1997-2009	20 000 000.00	20 000 000.00
3.5000 % 1997-2004	10 000 000.00	10 000 000.00
4.0000 % 1997-2007	10 000 000.00	10 000 000.00
4.0000 % 1997-2006	5 000 000.00	5 000 000.00
4.0000 % 1997-2006	10 000 000.00	10 000 000.00
3.8000 % 1997-2004	10 000 000.00	10 000 000.00
3.0000 % 1998-2005	10 000 000.00	10 000 000.00
3.3050 % 1998-2004	10 000 000.00	10 000 000.00
3.0000 % 1999-2006	10 000 000.00	10 000 000.00
3.8600 % 2000-2006	5 000 000.00	5 000 000.00
4.2500 % 2000-2010	10 000 000.00	10 000 000.00
4.6250 % 2000-2008	20 000 000.00	20 000 000.00
4.6250 % 2000-2008	10 000 000.00	10 000 000.00
3.4800 % 2002-2011	15 000 000.00	15 000 000.00
<i>Emprunts auprès de banques</i>	<i>895 000 000.00</i>	<i>815 000 000.00</i>
3.5000 % 1997-2004	20 000 000.00	20 000 000.00
3.9500 % 1997-2006	50 000 000.00	50 000 000.00

4)

31.12.2003

31.12.2002

22 DETTES A MOYEN ET A LONG TERMES (SUITE)**221 Emprunts à moyen et à long termes (suite)***Emprunts auprès de banques (suite)*

3.4900 %	1997-2004		10 000 000.00	10 000 000.00
3.5900 %	1998-2006		20 000 000.00	20 000 000.00
2.9350 %	1999-2006		30 000 000.00	30 000 000.00
3.0500 %	1999-2007		20 000 000.00	20 000 000.00
1.8600 %	1998-2008	1)	75 000 000.00	75 000 000.00
3.3500 %	1999-2009		10 000 000.00	10 000 000.00
3.7300 %	1999-2004	2)	50 000 000.00	50 000 000.00
3.4100 %	1999-2008		40 000 000.00	40 000 000.00
3.4350 %	1999-2008		40 000 000.00	40 000 000.00
3.1150 %	1999-2007		20 000 000.00	20 000 000.00
3.1000 %	1999-2007		20 000 000.00	20 000 000.00
3.1500 %	1999-2007		10 000 000.00	10 000 000.00
3.1400 %	1999-2007		20 000 000.00	20 000 000.00
3.9900 %	1999-2007		20 000 000.00	20 000 000.00
3.9325 %	1999-2004	3) et 4)	40 000 000.00	40 000 000.00
4.2225 %	1999-2007	3) et 4)	40 000 000.00	40 000 000.00
4.3500 %	2000-2008		80 000 000.00	80 000 000.00
4.6050 %	2000-2008	3)	100 000 000.00	100 000 000.00
4.5075 %	2000-2010	3) et 4)	100 000 000.00	100 000 000.00
2.7200 %	2003-2013	4)	80 000 000.00	0.00

1) *Emprunt à taux flottant combiné avec un swap de taux et des ventes de "call" sur trois anciens emprunts*2) *Emprunt à taux flottant combiné avec un "cap", avec ultérieurement un swap de taux et une annulation du "cap"*3) *Emprunt à taux flottant combiné avec un swap de taux*4) *Placement privé***223 Emprunts par obligations**

			905 000 000.00	925 000 000.00
6.5000 %	1992-2003	Emprunt public	0.00	80 000 000.00
5.5000 %	1993-2005	Emprunt public	0.00	150 000 000.00
2.5000 %	1993-2003	Emprunt public à option	0.00	90 000 000.00
5.5000 %	1995-2005	Emprunt public	125 000 000.00	125 000 000.00
4.2500 %	1996-2006	Emprunt privé	20 000 000.00	20 000 000.00
4.0000 %	2001-2010	Emprunt public	100 000 000.00	100 000 000.00
3.6250 %	2002-2013	Emprunt public	125 000 000.00	125 000 000.00
3.6250 %	2002-2009	Emprunt public	125 000 000.00	125 000 000.00
3.3750 %	2002-2011	Emprunt public	110 000 000.00	110 000 000.00
2.5000 %	2003-2012	Emprunt public	150 000 000.00	0.00
3.0000 %	2003-2012	Emprunt public	150 000 000.00	0.00

	31.12.2003	31.12.2002
23 ENGAGEMENTS ENVERS DES ENTITES PARTICULIERES	25 850 172.97	24 419 860.88
223 Fondations	3 013 637.68	2 918 662.11
Fondation Bugnon et d'Effinger de Wildegg pour cures de bains	55 916.74	58 640.53
Fondation Amélie-Caroline Piot	160 020.18	159 382.65
Fondation Edouard et Hortense Pache	-27 361.98	30 065.21
Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise	1 086 264.99	911 441.85
Fondation lausannoise d'aide par le travail	1 738 797.75	1 759 131.87
	31.12.2003	31.12.2002
233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique	22 836 535.29	21 501 198.77
Administration générale et finances		
<i>Fonds :</i>		
de secours en faveur de l'ensemble du personnel communal (maladie)	2 059 608.29	2 209 223.14
des franchises – assurance RC des chantiers de plus de fr. 5 000 000.-	43 769.10	43 769.10
des franchises – assurance chantiers	53 485.00	53 485.00
du capital-risque de la Ville de Lausanne	317 000.00	360 500.00
du développement durable	13 640 996.98	12 155 931.25
Charles Bergonzo	4 575.09	4 556.89
Raphaël Garbiras	40 000.00	40 000.00
Gabrielle de Rumine	10 500.00	10 500.00
Henri de Saussure	15 600.00	15 600.00
Effinger de Wildegg	68 000.00	68 000.00
Sécurité publique		
<i>Fonds :</i>		
Jules Blanc	5 789.05	5 766.00
intercommunal du Service des taxis	0.00	1 870.85
Prix Environnement 1972	688.15	688.15
Formation professionnelle	83 984.80	83 650.20
Contribution de remplacement pour les construction de protection civile	1 758 946.15	1 843 671.90
Culture, sports, patrimoine		
<i>Fonds :</i>		
Jean-Jacques Mercier pour la salle de lecture	22 000.00	22 000.00
des arts plastiques de la commune de Lausanne	357 004.80	231 217.45
de l'art brut	135 939.21	87 264.30
du CITAM	15 224.87	15 224.87
Mudac, musée de design	20 184.46	24 005.65
en faveur des jeunes sportifs lausannois (donation du CIO)	25 000.00	25 000.00
commun de promotion des piscines régionales et de leurs activités	6 710.65	8 146.10

	31.12.2003	31.12.2002
23 ENGAGEMENTS ENVERS DES ENTITES PARTICULIERES (SUITE)		
233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique (suite)		
Enfance, jeunesse et éducation		
Fonds :		
d'apprentissage	6 201.50	6 176.80
Victor Bessières	10 040.85	10 115.65
Bippert	10 760.60	10 717.75
Ami Campiche	252.75	256.75
du centenaire – Collège de Béthusy	4 621.10	4 652.65
du cinquantenaire des Anciens-Moyens	12 550.55	12 640.40
John-François Cole	755.60	762.60
de course pour les élèves des écoles primaires	21 579.60	22 195.10
des courses générales	28 626.55	28 827.15
René Cousin	1 506.75	1 520.75
cure d'air dans le Jorat	8 513.27	8 479.37
Marc Ducloux	704.35	711.55
François Dussieur	16 157.90	17 090.75
J.-J. Faure	210 811.40	213 563.65
Gay de Beauséjour	2 009.45	2 026.40
Giovanni Gialdini	50 577.25	50 934.55
Hammer	405.50	408.90
Isoz	854.95	861.55
Daniel Lipmann	1 465.20	1 474.35
Jean-Jacques Mercier pour les élèves du collège de Béthusy	10 632.60	10 695.10
Jean-Jacques Mercier pour les élèves du collège de l'Elysée	10 625.30	10 687.85
Eric Nessler	3 015.65	3 033.60
du 650 ^{ème} anniversaire du Pacte	3 166.95	3 189.35
Louis-Henri Pelet pour les élèves de Béthusy	552.45	560.25
Louis-Henri Pelet pour les élèves de l'Elysée	553.25	561.05
J.-J. Peytregnet	48 500.00	48 500.00
Jean-Jacques Porchat	304.90	303.70
des repas à l'école	40 000.00	40 000.00
Félix Roux	2 008.85	2 025.80
Marie Spielmann-Keller	105 375.05	154 786.85
Strahle	764.20	771.15
Fonds prix :		
Jean Ballenegger	606.00	608.60
Marcel Ballenegger	2 008.95	2 025.90
Dr François Barraud	1 506.05	1 520.05
Louis Blanchoud	1 057.65	1 063.45
Paul Bonard	1 325.35	1 335.05
Noëlle Bossey	1 005.40	1 011.40

	31.12.2003	31.12.2002
23 ENGAGEMENTS ENVERS DES ENTITES PARTICULIERES (SUITE)		
233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique (suite)		
Enfance, jeunesse et éducation (suite)		
Fonds prix (suite) :		
Louis et Jacques Burdet	3 014.40	3 037.35
du centenaire – Collège de l'Elysée	2 309.95	2 325.70
du centenaire de l'Ecole supérieure de jeunes filles	1 008.85	1 014.80
André Charbonney-Mauerhofer	10 045.00	10 114.85
Comité de soutien de l'Elysée	239.25	263.25
Juliette Cordey	1 008.00	1 013.95
René Cousin	1 005.20	1 011.20
Marguerite Daepfen	3 016.85	3 034.80
Pierre Descoullayes	622.50	630.00
Fanny Develey	1 006.35	1 012.35
Marie-Cécile Develey	1 005.85	1 011.85
André Dufour	18 176.15	18 303.50
Fridolin Gaillard	5 022.35	5 057.30
Georges Golembiowski	3 015.75	3 033.70
Général Guisan	1 007.75	1 013.70
Hoffet	343.25	346.90
Isoz	746.55	748.55
d'italien Dante Alighieri	804.85	811.65
Charles Jaques	1 005.80	1 011.80
Jaquier-Mury	302.30	306.10
F. Joël	4 019.55	4 048.50
André Kohler	532.65	540.50
Philippe Kourth	3 115.50	3 138.05
René Lafond	1 406.05	1 420.45
Guy de Lalancy	1 008.30	1 014.30
de la langue française Camille Dudan	1 008.35	1 014.30
de latin	566.60	569.35
Lina Lietti	1 006.20	1 012.20
Sophie Maillard	1 509.00	1 517.95
Henri Marguerat	524.60	527.50
Paul Martin	2 111.20	2 127.75
J.-J. Mercier-de-Molin	13 396.50	13 473.00
Sylvain Meyer	1 007.25	1 013.25
Louis Meylan	2 010.40	2 022.35
Edgar Michoud	1 909.40	1 921.75
Robert Monneron	1 004.95	1 015.95
Roger Moret	1 005.05	1 016.05
Marie Neeser-Jaccottet	3 618.15	3 643.70
d'orthographe	1 407.60	1 417.00

	31.12.2003	31.12.2002
23 ENGAGEMENTS ENVERS DES ENTITES PARTICULIERES (SUITE)		
233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique (suite)		
Enfance, jeunesse et éducation (suite)		
<i>Fonds prix (suite) :</i>		
Daniel-Iflas Osiris	1 008.70	1 014.65
Panchaud	1 506.05	1 520.05
Edouard Payot	1 159.20	1 164.55
Hélène Petit	502.55	510.55
Max Plaumann	5 477.05	5 515.15
Jean-Jacques Porchat	304.55	308.35
Pierre Rochat pour les élèves du collège de Villamont	201.00	205.20
Pierre Rochat pour les élèves du collège de Béthusy	204.60	203.80
Docteur César Roux	3 516.95	3 542.90
Adolphe Schaffner	502.50	510.50
Schiller	504.95	507.95
de la section technique	1 057.15	1 062.95
Françoise Seylaz	805.55	812.35
Giovanni Stubbe	536.75	539.60
Julia Tschumy-Collet	2 012.15	2 024.10
Ninette Vannod	3 013.40	3 036.35
Eric Wiener	574.90	577.60
Sécurité sociale et environnement		
<i>Fonds :</i>		
Zélie Borlat-Bally	50 000.00	50 000.00
Dr Adolphe Combe	101 607.55	101 202.75
culturel pour les communautés étrangères	4 000.00	0.00
Jonas Domsky	107 000.00	107 000.00
d'Effinger de Wildegg	2 006.95	1 908.65
Ingeborg Haller	98 901.75	98 507.70
lausannois du 700 ^{ème} anniversaire de la Confédération	600 418.13	160 394.18
Arthur Lenzi	205 624.25	210 165.70
Luhrmann-Girardet	30 899.80	30 776.70
Prades	197 567.95	197 978.75
de secours pour chômeurs	16 953.14	18 680.84
pour secours spéciaux	438 473.62	402 628.12
Marie Spengler-Vallotton	114 470.10	122 635.65
Henry Struve	338 309.30	336 980.05
compensatoire pour les arbres abattus et non remplacés	197 688.35	198 142.80
Services industriels		
<i>Fonds :</i>		
pour l'utilisation rationnelle de l'électricité	906 441.83	1 357 416.41

	31.12.2003	Variation 2003	31.12.2002
28 PROVISIONS ET FONDS DE RENOUELEMENT	51 261 738.30	+4 875 128.53	46 386 609.77
Fonds de péréquation des Pompes funèbres officielles	998 523.62	-57 954.19	1 056 477.81
Fonds de régularisation des loyers	37 772.00	-9 687.50	47 459.50
Fonds spécial pour risques de tournées du Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.	200 000.00	0.00	200 000.00
Fonds de péréquation de la STEP	2 681 269.39	-380 824.28	3 062 093.67
Fonds de renouvellement d' Eauservice	8 806 243.46	+369 300.00	8 436 943.46
Fonds spécial de réserve des SI	22 172 818.35	+3 815 694.50	18 357 123.85
Fonds de renouvellement du Service du gaz et du chauffage à distance	2 476 589.17	+207 800.00	2 268 789.17
Fonds de péréquation du Service du gaz	3 779 771.40	+779 000.00	3 000 771.40
Fonds de péréquation du chauffage à distance	3 057.00	-130 000.00	133 057.00
Fonds de renouvellement du Service de l'électricité	2 003 482.41	+281 800.00	1 721 682.41
Fonds de péréquation du Service de l'électricité	8 102 211.50	0.00	8 102 211.50

	31.12.2003	31.12.2002
--	------------	------------

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Contribuables assujettis à l'impôt sur les réserves de crises	10 645.80	10 645.80
Garantie des rentes et des avoirs de vieillesse LPP en faveur de la CPCL	505 465 556.65	475 513 943.85
Cautionnements et garanties	208 061 639.56	171 344 055.91
<i>Cautionnements de prêts avec garanties hypothécaires</i>	<i>167 590 251.05</i>	<i>160 239 063.60</i>
Domaine :		
– logement	139 210 627.60	132 187 147.30
– santé	844 050.00	896 196.50
– culture	13 148 272.95	12 725 445.65
– sport	3 062 963.50	3 127 963.50
– économie	11 324 337.00	11 302 310.65
<i>Cautionnements de prêts sans garanties hypothécaires</i>	<i>40 471 388.51</i>	<i>11 104 992.31</i>
Domaine :		
– social	122 731.71	156 335.51
– sport	9 600 000.00	10 200 000.00
– environnement	748 656.80	748 656.80
– transports	30 000 000.00	0.00